VÉRIFIER LE RESPECT DES RÈGLES D'UTILISATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES :

VÉRIFIER LE RESPECT DES RÈGLES D'UTILISATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES :

« RGPD » C'EST QUOI ?

- Le sigle RGPD signifie « Règlement Général sur la Protection des Données » (en anglais « General Data Protection Regulation » ou GDPR), il encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union Européenne.
- Le contexte juridique s'adapte pour suivre les évolutions des technologies de notre société (usage accru du numérique, développement du commerce en ligne...). Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la Loi Française Informatique et Libertés de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.

VÉRIFIER LE RESPECT DES RÈGLES D'UTILISATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES :

« RGPD » C'EST QUOI ?

- Le RGPD harmonise les règles en Europe en offrant un cadre juridique unique aux professionnels. Il permet de développer leurs activités numériques au sein de l'UE en se fondant sur la confiance des utilisateurs.
- Il poursuit plusieurs objectifs ambitieux :
 - > UNIFORMISER au niveau européen la réglementation sur la protection des données ;
 - RESPONSABILISER davantage les entreprises en développant l'auto contrôle ;
 - RENFORCER LE DROIT DES PERSONNES (droit à l'accès, droit à l'oubli, droit à la portabilité, etc);

VÉRIFIER LE RESPECT DES RÈGLES D'UTILISATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES :

LES DONNÉES PERSONNELLES:

- La notion de « données personnelles » est à comprendre au sens large et représente « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ».
- Une personne physique peut être identifiée directement (nom, prénom) ou indirectement (numéro de téléphone, plaque d'immatriculation, identifiant tel que numéro de sécurité sociale, adresse postale ou courriel, la voix, l'image).
- L'identification d'une personne physique peut être réalisée à partir d'une seule donnée (nom) ou à partir du croisement d'un ensemble de données ("personne vivant à telle adresse, née tel jour et membre dans telle association").
- Les coordonnées d'entreprises en revanche (adresse postale, le numéro du standard téléphonique, mail de contact) ne sont, en principe, pas des données personnelles.